

## LE COTON EN CHINE

Les recherches qui ont été faites à propos de l'introduction de la culture du cotonnier en Chine et de l'origine de l'industrie cotonnière ont amené, d'après une étude publiée par le journal *Asien V.* 1-1905, les résultats suivants, que la *Quinzaine Coloniale* résume ainsi:

Le coton a fait son apparition en Chine par deux voies, en premier lieu par des navires commerçants venant des Indes et s'arrêtant dans les ports des provinces de Kwantung et Fukien, en second lieu par la voie de terre, par les provinces limitées, Shensi et Shansi. Longtemps avant que le cotonnier fût cultivé en Chine et qu'il fût employé industriellement, des filés et des étoffes de coton arrivaient en Chine comme tributs offerts par les peuples soumis à la Chine ou par la voie commerciale. La culture du cotonnier paraît avoir pris pied d'abord dans le Kwantung, d'où elle serait passée à Fukien. En l'an 1364, un employé fût chargé d'amener le peuple à cultiver les textiles dans les provinces: Chekiang, Kiangnan, Kiangsi, Hupeh, Hunan et Fukien.

Déjà à cette époque le cotonnier était cultivé dans le district de Wu-in-Ching dans les environs de Schanghai. Actuellement le cotonnier est cultivé sur une plus grande échelle que tous les autres végétaux économiques; les provinces Chekiang, Kiangsu sont celles qui produisent le plus, cette dernière est renommée pour la valeur et la quantité des produits qu'elle fournit. Dans les environs de Schanghai la culture du cotonnier occupe actuellement une place prépondérante, le terrain semble lui convenir particulièrement.

Dans le Kiangsu les semailles se font vers la fin d'avril, après que le sol a subi un travail préliminaire et a été amendé. Le travail de préparation est relativement sommaire, les instruments employés étant fort primitifs, et on peut dire que la culture n'est possible que grâce au morcellement du terrain, et que chaque propriétaire peut travailler intensivement son champ avec sa famille. Les amendements se font à l'aide de tourteaux, d'engrais d'étable, cendres et les dépôts alluviaux des rivières et fossés.

Après la récolte le terrain est généralement planté en céréales ou en légumineuses et les racines de ces nouvelles récoltes sont retournées dans le sol pour enrichir le terrain.

Le semis se fait généralement à la volée; plus rarement les graines sont plantées en ligne. Dès la levée des graines le terrain est soigneusement sarclé et on enlève les plantules en trop de façon à laisser entre les plants définitifs 15 pouces de distance. On donne aux plantes les soins nécessités jusqu'au moment de la floraison qui commence en août et continue jusqu'en octobre. Dans le coton-

UBALDE GARAND TANORÈDE D. TERROUX

## GARAND, TERROUX &amp; CIE.,

BANQUIERS ET COURTIERS

116 Rue St-Jacques, MONTREAL

Effets de commerce achetés. Traités émis sur toutes les parties de l'Europe et de l'Amérique. Traités des pays étrangers encaissés aux taux les plus bas. Intérêt alloué sur dépôts. Affaires traitées par correspondance

## BANQUE DE MONTREAL

FONDÉE EN 1817

CONSTITUÉE PAR ACTE DU PARLEMENT.

Capital tout payé..... 14,400,000.00  
Fonds de Réserve..... 10,000,000.00  
Profits non Partagés..... 801,855.41

BUREAU DES DIRECTEURS

LE TRÈS HON. LORD STRATHCONA AND MOUNT ROYAL, G.C.M.G., Président Honoraire  
HON. SIR GEORGE A. DRUMMOND, K.C.M.G., Président  
E. S. Clouston, Vice-Président James Ross, Ecr.,  
A. T. Paterson, Ecr., Hon. Robt. MacKay  
R. B. Angus, Ecr., Sir W. O. MacDonal  
Edward B. Greenhalghs, Ecr., R. G. Reid, Ecr.,  
E. S. Clouston—Gérant Général.

A. Macnider, Inspecteur chef et Surint. des Succursales.  
H. V. Meredith, Asst. Gérant Général et Gérant à Montréal  
C. Sweeny, Surintendant des succursales de la Colombie Anglaise  
W. E. Stavert, Surintendant des succursales des Provinces Maritimes  
F. W. Taylor, Asst. Inspecteur, Montréal  
F. J. Hunter Asst. Inspecteur, Winnipeg  
T. S. J. Saunders, Asst. Inspecteur, Montréal.

100 Succursales au Canada, aux Etats-Unis, en Angleterre et à Terre-Neuve

Montréal—H. V. Meredith, Gérant et Asst. Gérant Gén.  
Londres, Eng.—46.47 Threadneedle St., E. C. Alex. Lang, Gérant.  
New York—59 Wall St. E. Y. Hobden et A. D. Braithwaite, (act.), Agents  
Chicago—Coin Monro et Lassalle, J. M. Grant, Gérant—St John's et Birchby Cove, (Baie des Isles) Terre-Neuve.

DEPARTEMENTS D'ÉPARGNES dans chacune des succursales Canadiennes où les dépôts sont reçus et l'intérêt est alloué aux taux ordinaires.

COLLECTIONS dans toutes les parties du Dominion et des Etats-Unis, faites aux meilleurs taux.

LETTRES DE CREDIT, négociables dans toutes les parties du monde, émises aux voyageurs.

BANQUIERS DANS LA GRANDE-BRETAGNE

Londres—Banque d'Angleterre. The Union of London et Smith's Bank Ltd. The London and Westminster Bank Ltd. The National Provincial Bank of England Ltd.

Liverpool—The Bank of Liverpool, Ltd.

Edoube—The British Linen Company Bank et succursales.

BANQUIERS AUX ETATS-UNIS

New-York—The National City Bank. The Bank of New-York, N. B. A. The National Bank of Commerce à N. Y.

Boston—The Merchants National Bank. J. B. Moore &amp; Co

Buffalo—The Marine Bank

San Francisco—The First National Bank. The Anglo-Californian Bank, Ltd.

## BANQUE DE SAINT-HYACINTHE

Bureau Principal: St-Hyacinthe, P.Q.

CAPITAL PAYÉ . . . . . \$390,515.00  
RESERVE . . . . . 75,000.00

DIRECTEURS:

G. C. DESSAULLES, Président.  
J. R. BRILLON, Vice-Président.  
L. P. MORIN, V. B. SICOTTE,  
M. ARCHAMBAULT, DR E. OSTIGUY,  
JOS. MORIN, W. A. MOREAU,  
F. PHILIE, Inspecteur. Caissier.

Succursales:

Drummondville, . . . . H. St-Amant, Gérant.  
St-Césaire, . . . . M. N. Jarry, Gérant.  
Farnham, . . . . J. M. Bélanger, Gérant.  
Iberville, . . . . J. F. Moreau, Gérant.  
L'Assomption, . . . . H. V. Jarry, Gérant.  
Correspondants:—Canada: Eastern Townships Bank et ses succursales. Etats-Unis: New-York, The First National Bank, Ladenburg, Thalmann & Co, Boston: Merchants National Bank.

nier chinois, les capsules pendent et sont ainsi mieux protégées contre la pluie que dans d'autres variétés dont les capsules sont dressées. Un été relativement humide et un automne sec sont les facteurs principaux d'une bonne récolte. La récolte commence fin août. Journallement on expose au soleil les fibres cueillies, jusqu'à dessiccation complète. Le défilage se fait à l'aide de machines très rudimentaires, mues à la main.

Le paysan chinois distingue plusieurs variétés; blanche, brune, pourpre, jaune. Les sortes dites à graines blanches et à graines noires sont, au point de vue de la qualité des fibres et de leur rendement, assez différentes. Les fibres de la sorte à graines noires sont dures et se prêtent à la manufacture à l'aide des méthodes primitives chinoises. Ces graines donnent peu d'huile; le rendement est plus considérable que celui de la variété dite à graines blanches. La variété brune est surtout employée dans la confection de "Nankings"; elle donne des fibres moins bonnes, surtout usagées pour les tissus à teindre.

Toutes les graines, sauf celles nécessitées pour le semis ultérieur, sont vendues aux huilleries. L'huile obtenue est usagée comme huile lampante, et le noir de fumée obtenu sert dans la préparation de l'encre de Chine. Les tourteaux sont employés comme alimentation pour le bétail et pour l'amendement des terres.

Le planteur tisse lui-même une grande partie de la récolte; le reste est envoyé en paniers au marché, où il est acheté par des marchands.

Le coton chinois est généralement mis en balles de 160 livres anglaises qui ne sont pas pressées par une machine. Les provinces de Biangsu et de Cheyang sont les seules qui peuvent exporter du coton; dans toutes les autres provinces la production est totalement absorbée par l'industrie locale.

Les tissus confectionnés en Chine à l'aide du coton, sont aussi primitifs que les métiers, il n'y a guère que deux ou trois genres, mais on teint différemment; on fabrique aussi un tissu diagonal. Dans la construction des métiers, le bambou prend une large place, la navette est maniée à la main et un tisserand habile peut produire par jour 16 verges d'étoffe, mais on ne peut guère compter que sur 12 verges.

La largeur des pièces d'étoffes est ordinairement de 16 pouces, cette étoffe vaut de 2 à 5 cents par pied suivant la finesse et le genre de tissu.

Les tissus préparés par les paysans sont ou portés à la ville ou achetés par des marchands ambulants qui échangent ces tissus contre d'autres marchandises ou les reçoivent au prix d'argent.

Une partie des tissus est, telle qu'elle vient du métier, employée directement dans la confection d'habillements, mais